

**CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2024 – 18H00
CHAPITEAU**

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

1/ OBJET : PROJET DE RÉALISATION D'UN HÔTEL-SPA-WELLNESS- CHOIX DU CANDIDAT - VENTE DE LA PARCELLE AR 320 AU CANDIDAT, AUTORISATION DE SIGNATURE DES ACTES

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

2/ OBJET : MEUBLÉS TOURISTIQUES : instauration du principe de la déclaration préalable en mairie

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

3/ OBJET : GARE MARITIME - Avenant n°1 à la convention de coopération et de facilitation des croisiéristes débarquant au port de Villefranche Santé entre la commune et la Métropole

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

4/ OBJET : CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LA MÉTROPOLÉ NICE CÔTE D'AZUR relative à l'entretien de la plage naturelle des Marinières

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

5/ OBJET : CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT DE CATÉGORIE C : filière technique pour des fonctions de responsable des ateliers

RAPPORTEUR : Maître André BEZZINA, Premier Adjoint

6/ OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

RAPPORTEUR : Maître André BEZZINA, Premier Adjoint

7/ OBJET : CRÉATION DE DEUX EMPLOIS NON PERMANENTS SUITE À UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ (ARTICLE L.332-23 1 DU CODE GÉNÉRAL DE LA FONCTION PUBLIQUE)

RAPPORTEUR : Maître André BEZZINA, Premier Adjoint

8/ OBJET : ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS SIMILAIRES A CELLES CONFIÉES DANS LE CADRE DU MARCHÉ PUBLIC N°2023-05 - ENTRETIEN DE LA CHAUSSÉE DE LA PROMENADE DES MARINIÈRES À VILLEFRANCHE-SUR-MER

RAPPORTEUR : Maître Juliana CHICHMANIAN, 6^{ème} adjointe

9/ OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE MISE À DISPOSITION DE LOCAUX - COMPAGNIE JACQUES BIAGINI

RAPPORTEUR : Madame Monica LAUGIER, 8^{ème} adjointe

10/ OBJET : PROGRAMMATION THÉÂTRALE 2024 – COLLABORATION AVEC L'ASSOCIATION COMME SUR UN PLATEAU

RAPPORTEUR : Madame Monica LAUGIER

11/ OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE à l'Association CDACOSE pour l'organisation d'une journée de rencontre sur le dérèglement climatique

RAPPORTEUR : Madame Claudie KHOKHLOV, Conseillère Municipale Déléguée

12/ OBJET : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL : DÉCISION DU MAIRE PRISE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PORTANT EXERCICE DU DROIT DE PRIORITÉ À L'OCCASION DE LA VENTE PAR L'ÉTAT DE LA PARCELLE AS 108

RAPPORTEUR : Madame Nicole PIEFFORT, Conseillère Municipale Déléguée

INFORMATION DU CONSEIL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

- **La séance sera retransmise en direct sur le site Facebook de la Mairie.**